

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01/09/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

Séance N° 05
08/09/2025
Délibération 059/2.2

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs MILCENT Jean-Paul, PINEAU Nicolas, GUILBAUD David, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude.

Monsieur ABU-AITA Maher a été élu secrétaire.

OBJET : Autorisation de dépôts de documents d'urbanisme

En application de l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le Maire est chargé d'une manière générale, d'exécuter les décisions du Conseil Municipal et, en particulier, de conserver et d'administrer les propriétés de la commune et de faire en conséquence, tous actes conservatoires de ses droits, d'ordonnancer les dépenses et de diriger les travaux communaux.

VU le code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421.1 et suivants et R.421.1 et suivants,

VU la délibération n° 054/3.6 du 11 juillet 2022 approuvant le projet d'extension du cabinet médical sis 18 Grande Rue,

Madame le Maire précise que pour cette opération de travaux il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire pour la création d'une extension en bois. Elle sollicite les membres du conseil municipal de l'autoriser à déposer et à signer les demandes de permis de construire et déclaration de travaux au nom et pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame Le Maire à déposer et à signer la demande de déclaration de travaux au nom de la commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux pour le projet d'extension du cabinet médical.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance
Mr ABU-AITA Maher